

Lancement d'un appel aux dons pour acheter et préserver les VIEILLES FORÊTS de Bourgogne-Franche-Comté

A l'occasion de la journée internationale des forêts le 21 mars, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté lancent un appel aux dons pour la sauvegarde des vieilles forêts dans le cadre du programme Sylvae.

Qu'est-ce que le programme Sylvae ?

Initié en Auvergne en 2018, ce programme est porté par les Conservatoires d'espaces naturels. Son but est d'identifier les plus vieux massifs forestiers français et d'y acquérir des îlots pour les placer en libre évolution, c'est-à-dire n'y effectuer aucune intervention sur la végétation. Les parcelles ciblées pour l'acquisition concernent les vieilles forêts, mais aussi les forêts dites « à haute valeur écologique » autrement dit, présentant des enjeux particuliers pour la biodiversité. « L'achat par les Conservatoires garantit l'absence de toute exploitation forestière et permet la préservation de ces écosystèmes sur le long terme. Les arbres pourront ainsi accomplir leur cycle biologique complet, de la croissance au vieillissement puis à la régénération naturelle, un cycle qui s'étend sur plusieurs centaines d'années ! » explique Samuel Gomez, coordinateur du programme au Conservatoire de Bourgogne.

Pourquoi préserver les vieilles forêts ?

Les enjeux sont multiples : ce sont des forêts particulièrement riches en espèces, notamment grâce au bois mort qui accueille 40 % de la biodiversité forestière. Elles sont beaucoup plus résilientes face aux perturbations comme celles liées au dérèglement climatique. Ce sont d'importants pièges à carbone pour la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, elles représentent un patrimoine culturel et historique, certaines remontant à l'époque médiévale, voire au-delà.

À quoi serviront les dons ?

Les sommes collectées cette année, réparties équitablement entre la Bourgogne et la Franche-Comté, serviront uniquement à l'achat de parcelles de vieilles forêts ou de forêts à haute valeur écologique, ainsi qu'au règlement des frais d'actes notariés, parfois en complément de fonds publics ou privés. « Pour ces acquisitions, nous avons ciblé certains secteurs, notamment les régions forestières du Puisaye, du Morvan, du Beaujolais et Clunisois, de la Saône et de la Bresse, des Vosges ainsi que du Haut-Jura. Mais nous serons bien sûr attentifs aux opportunités à venir ! » précise Luc Bettinelli, coordinateur du programme en Franche-Comté. « Nous cherchons par exemple actuellement à acheter 110 hectares d'une magnifique forêt jouxtant la Réserve naturelle nationale des ballons comtois, à Lenuix, dans les Vosges sâonoises. Nous avons donc besoin d'une belle mobilisation des citoyens ! » conclut-il.

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté sont des associations loi 1901 agréées par l'État et la Région, reconnues pour leur expertise dans différentes disciplines (écologie, foncier, pédagogie...) dans le but de préserver les milieux naturels, la biodiversité et les paysages de notre région.

Contacts presse

EN BOURGOGNE : Estelle Choukroun,
Responsable pôle communication, sensibilisation et vie associative
estelle.choukroun@cen-bourgogne.fr • 06 22 65 55 72

EN FRANCHE-COMTÉ : Elvina Bunod,
Responsable pôle communication, valorisation et vie associative
elvina.bunod@cen-franche-comte.org • 06 24 34 56 31



Qu'est-ce qu'une vieille forêt ?

Les vieilles forêts sont des forêts anciennes, qui ont au moins 200 ans d'existence, et, matures, c'est-à-dire qu'elles se distinguent par la présence de gros bois, de vieux arbres et d'une quantité importante de bois mort au sol et sur pied.

En Bourgogne-Franche-Comté, selon l'Institut national de l'information géographique et forestière, seulement 5 % de la surface forestière comporte des forêts anciennes et matures.

Pour faire un don :

bit.ly/41LyBbc



Campagne réalisée avec le soutien financier de :

